



Le Cantique des Cantiques I Marc Chagall (1887-1985)

Le Cantique des cantiques au regard du Midrach

Une déclaration d'amour

Le Cantique des Cantiques revêt la forme d'une suite de poèmes, de chants d'amour alternés entre une femme et un homme. Selon le commentaire du Midrach, il s'agit en fait

d'une allégorie qui représente le lien d'amour que Dieu entretient avec le peuple d'Israël. Cette déclaration d'amour est-elle pour autant dénuée de toute critique à l'égard d'Israël ?

> שיר השירים, פרק א יב עד-שהמלך, במסבו, נרדי, נתן ריחו

שיר השירים רבה

בי מאיר אומר:

עד שהמלך, מלכי המלכים הקדוש ברוך הוא

במסבו, ברקיע. נתנו ישראל ריח רע ואמרו לעגל: (שמות ל"ב) אלה אלוהיך ישראל.

אמר ליה ר' יהודה:

דייך מאיר, אין דורשין שיר השירים לגנאי, אלא לשבח. שלא נתן שיר השירים, אלא לשבחן של ישראל. ומהו עד שהמלך במסבו?

עד שהמלך מלכי המלכים הקדוש ברוך הוא במסבו ברקיע.

נתנו ישראל ריח טוב לפני הר סיני ואמרו: (שמות כ"ד) כל אשר דבר ה' נעשה ונשמע.

Cantique des cantiques, chapitre 1

12) Tandis que le roi demeure sur son divan, mon nard exhale son arome.

Commentaire du midrash Rabba sur le Cantique des cantiques

Rabbi Meir a dit: "Tandis que le roi"; Il s'agit du roi des rois c'est-à-dire, le Saint-béni-soit-il. "Demeure sur son divan": dans le ciel. Israël a dégagé une mauvaise odeur lorsqu'ils ont dit au veau (d'or): "Voici tes dieux, Israël" (Exode 32).

Rabbi Yehouda a dit à rabbi Meir: "ça suffit Meir!", on n'interprète pas le Cantique des cantiques de manière péjorative mais pour la gloire. Car le Cantique des cantiques n'a été donné que pour glorifier Israël.

Quel serait alors le sens de "Tandis que le roi demeure sur son divan" ?

Jusqu'à ce que le roi des rois, le Saint-béni-soit-il demeure sur son divan c'est-à-dire dans le ciel (jusque là, rabbi Yehouda se contente de reprendre l'interprétation de rabbi Meir). Israël a dégagé une bonne odeur devant le mont Sinaï car ils ont dit (exode 24) : "tout ce que Dieu a dit, nous ferons et nous comprendrons".

Source: <u>Hagiographes Cantique des cantiques ch. 1, v. 12</u>; <u>http://www.daat.ac.il/daat/toshba/shir/1c-</u>2.htm#5